

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 novembre 2023 à Châlons-en-Champagne

Maison des Syndicats Jean Reyssier - Auditorium Fernand Pelloutier

En préambule, M. Chevalier et Mme Legrandjacques ont rendu un **hommage posthume** à **M. Bernard Droingt**, ancien président de la Renaissance de 1994 à 2003 et président d'honneur du club, en présence de son épouse et de sa fille. Une minute de silence a été marquée en sa mémoire.



La séance est ouverte à 19h40. Le président, M. Yann Brousse, remercie en premier lieu les **personnalités présentes** :

- Mme Floriana Paindavoine, *Adjointe chargée des Sports à la municipalité de Châlons-en-Champagne*
- M. Jean-Marc Chevalier, *Président du Groupement d'Employeurs PSL Marne et Co-président du comité départemental de gymnastique de la Marne*
- M. Bruno Fromentin, *Coprésident du comité départemental de gymnastique de la Marne et secrétaire du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Marne*
- Mme Marion Jeanne, *Responsable d'agence à la CMMA*
- Mme Gwenaëlle Frappin, *Directrice de l'école Clovis Jacquiert de Châlons-en-Champagne*

Et présente les **excuses des personnalités n'ayant pu être présentes** :

- M. Franck Leroy, *Président du conseil régional Grand-Est*
- M. Thierry Hory, *Président de la commission Sport Jeunesse du conseil régional Grand-Est*
- M. Raphaël Blanchard, *Vice-président du conseil départemental de la Marne, en charge des sports*
- Mme Lise Magnier, *Députée de la Marne*
- M. Jacques Jesson, *Président de Châlons-Agglomération*
- Mme Sylvie Butin, *Vice-présidente de Châlons-Agglomération, en charge des sports*
- M. Loïc Lefort, *Responsable développement de la CMMA.*

1. Rapport moral de la Présidence

La Présidence (M. Yann Brousse) présente son rapport moral de la saison écoulée 2022/2023, marquée par plusieurs événements majeurs dans la vie du club.

Le club a ainsi dû faire face à la démission de son directeur technique, Mme Lydie Bassot, qui a suivi son mari vers de nouveaux horizons. Le club allait se retrouver à la rentrée 2023 sans directeur technique, mais aussi et surtout, sans entraîneur GAF, alors même que nous étions à la recherche, sans succès, d'un second entraîneur GAF depuis plus d'un an. Mme Chantal Blarre, secrétaire à La Renaissance depuis de nombreuses années, a également quitté le club en mai dernier. Ces deux départs sont arrivés peu de temps après l'attribution, très tardive, par la Fédération française de gymnastique, de l'organisation du championnat de France par équipes B, les 23-24-25 juin 2023.

Comme l'explique M. Brousse, le club a toutefois su surmonter ces obstacles, grâce à l'investissement des membres du comité et du bureau. Le club a été félicité par la FFGym pour l'organisation du championnat de France. Nous avons accueilli un nouveau secrétaire, en la personne déjà connue de M. Mickaël Delton. Nous avons aussi reçu le renfort de deux nouveaux entraîneurs GAF, Mme Romane Matha et Mme Manon Joly, qui sont arrivées en août 2023.

Côté sportif, nos gymnastes se sont illustrés lors des nombreuses finales départementales et régionales. Nous pouvons aussi nous réjouir de plusieurs participations à des finales nationales. Juliette Leblanc a représenté le club à l'international avec l'équipe de France élite en gymnastique aérobic. Une nouvelle section Parkour, encadrée bénévolement par l'un de nos gymnastes, Samuel Marat, a été créée.

Après plusieurs années de report dues au COVID, le club a enfin pu accueillir la section gymnastique des Pompiers de Paris, en novembre 2022, qui nous a offert un magnifique gala au profit du Téléthon.

La Renaissance a aussi participé à l'accueil de sportifs anglais dans le cadre du jumelage avec Illkeston, lors du week-end de Pâques. Le club s'est pleinement investi dans l'échange puisque les gymnastes représentaient la cohorte la plus importante de correspondants. Le dimanche a été le point d'orgue de ce jumelage, avec une rencontre sportive organisée l'après-midi, suivie du traditionnel échange de cadeaux puis d'un dîner au Mess des Officiers.

M. Yann Brousse termine en informant l'assemblée de sa décision de ne pas se représenter comme président à la prochaine élection du Bureau, qui aura lieu lors de la première réunion du nouveau Comité directeur, le 5 décembre 2023.

La version intégrale du rapport moral est jointe en annexe.

2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 décembre 2022

Consultable au préalable sur le site internet du club, il n'est pas justifié d'en faire lecture à l'assemblée. Aucune remarque n'est faite par l'assemblée.

3. Présentation du rapport financier 2022-2023

MM. Arnaud Antoine, trésorier adjoint de la Renaissance, et Boris Sauvage, expert-comptable de la société Xtremum, présentent le rapport financier de la saison 2022/2023. L'année comptable s'étendait du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

Le résultat net comptable de la saison fait apparaître un excédent de 8 632 € (4 430 € en 2021/2022), constitué d'un résultat d'exploitation de 3 695 €, d'un produit financier de 794 € et d'un résultat exceptionnel de 4 143 € (respectivement de -26 763 €, 402 € et 30 791 € en 2021/2022). La situation financière de l'association est saine avec un bilan comptable à l'équilibre.

L'ensemble des documents financiers est consultable sur le site internet de l'association.



4. Présentation du budget prévisionnel 2023/2024

Le budget prévisionnel, équilibré en charges et en dépenses, s'élève à 257 000 € pour la saison 2023/2024 (cf. annexe).

5. Présentation des cotisations 2024/2025

Le président présente le tableau des cotisations pour la saison 2024/2025, caractérisées par une augmentation de 5 € de la licence spécifique. A noter également une hausse de 0.50 € au niveau de la part départementale, répercutée dans le coût de la licence (53.26 €). Ainsi, pour une cotisation totale, le coût passe par exemple de 190.76 € à 196.26 € pour les sections en baby gym et Access Gym, de 200.76 € à 206.26 € en gymnastique libre ou encore de 273.76 € à 279.26 € pour des gymnastes compétitifs à deux séances hebdomadaires ou plus. Ces propositions ont été approuvées par le comité directeur du 24 novembre 2023.

6. Présentation des membres du comité directeur

Cette année n'étant pas électorale, aucun membre n'arrive donc en fin de mandat. Mme Caroline Mercier, élue en 2021 pour un mandat jusqu'en 2026, a démissionné en juillet 2023. M. Stéphane Miquel est candidat pour intégrer le comité directeur et sera donc provisoirement coopté en attendant la prochaine Assemblée Générale.

7. Bilan technique 2022/2023 et Présentation de la saison 2023/2024

Mme Lydie Bassot, ancienne responsable technique, ayant quitté le club en juillet 2023, Mme Monique Legrandjacques rapporte les bilans faits par les responsables de sections.

En aérobic, 7 solos et deux trios se sont qualifiés en finale nationale. En individuel, Nathan Languet s'est classé deuxième. Camille Arrouey a participé aux Championnats de France en solo et, avec l'équipe de France junior, elle termine 7^{ème} en solo et championne de France en groupe. Quant à elle, Juliette Leblanc termine 3^{ème} en solo et championne de France en groupe. Elle a également représenté la France au niveau international, avant de prendre sa retraite sportive après la coupe du monde 2023.

En GAF, la saison a été rendue compliquée par le manque de cadre, mais Mme Bassot a fait son possible pour faire progresser les gymnastes. Une gymnaste s'est qualifiée pour intégrer le collectif régional jeunesse, 3 autres au niveau interdépartemental et 8 au niveau départemental. Au total, 15 équipes féminines ont été engagées dans les différentes catégories. Il est à noter l'excellente performance de l'équipe régionale 7/9 ans qui s'est placée à la 3^{ème} place de sa finale. En individuel, de bons résultats dans l'ensemble mais altérés par des blessures avant les finales.

En GAM, deux équipes ont accédé à la finale nationale de leur catégorie et ont terminé chacune à une belle 4^{ème} place. En individuel, 5 gymnastes engagés en fédéral A sont allés en finale régionale.

A la suite de ce bilan, les cadres techniques présentent à tour de rôle leurs objectifs techniques et compétitifs pour la saison compétitive à venir.



Sont également rappelées les places importantes qu'occupent les sections gymniques et le secteur loisirs. Il est notamment fait état de la volonté de développer le secteur loisir et de le rendre plus attractif, surtout après l'âge de 6 ans.

Pour terminer, Mme Legrandjacques annonce qu'en septembre 2024 commencera la 150^{ème} saison gymnique de la Renaissance, dont l'anniversaire aura lieu le 27 septembre 2025. Nous avons un an pour préparer cet anniversaire et en faire un événement inoubliable, d'autant plus qu'il sera aussi l'occasion de fêter les 50 ans d'encadrement de Monique au sein du club.

L'assemblée générale étant aussi l'occasion de récompenser nos cadres et nos gymnastes, cela a été fait tout au long de la soirée.

8. Vote des résolutions

M. Arnaud Gouelle, secrétaire, fait procéder aux votes des résolutions, dont le détail suit. Toutes ont été votées à l'unanimité (0% contre, 0% ne se prononce pas).

1^{ère} résolution : Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2021/2022

L'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir pris connaissance, approuve le Procès-Verbal de Assemblée Générale du 2 Décembre 2022.

2^{ème} résolution : Approbation du rapport financier 2022/2023

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport financier et du rapport de la mission de révision et de présentation des comptes par l'expert-comptable, approuve les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2023, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne aux administrateurs « quitus » de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice et décharge au vérificateur aux comptes.

3^{ème} résolution : Report à nouveau

En application des statuts et dispositions légales, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter la somme de 8 632 euros du résultat de l'exercice 2022-23 en report à nouveau.

4^{ème} résolution : Approbation du budget prévisionnel 2023/2024

L'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir pris connaissance, approuve le budget prévisionnel 2023-24 présenté par la Trésorière.

5^{ème} résolution : Mise en cohérence du budget

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir au Comité Directeur de procéder aux ajustements qui s'avèreraient nécessaires à la mise en cohérence du budget par rapport aux attributions de subventions à venir au cours de l'exercice.

6^{ème} résolution : Approbation des cotisations 2024/2025

L'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir pris connaissance, adopte le montant des cotisations 2024-25, approuvé par le Comité Directeur du 7 novembre 2023.

7^{ème} résolution : Pouvoir aux porteurs de procès-verbal

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des Procès-Verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

9. Allocutions

Allocution de Mme Floriane Paindavoine qui félicite le club pour la saison réalisée et l'augmentation du nombre de licences en dépit des difficultés. Elle fait part de ses remerciements aux bénévoles et à tous les jeunes qui s'investissent dans le club, au comité directeur, au président. Elle constate que le club répond toujours présent lorsque la mairie organise une manifestation.

Elle rappelle que le passage de la flamme olympique et paralympique en juin 2024 rendra sans aucun doute compliquée l'organisation d'événements à cette période. Elle annonce également l'existence d'un fond de réserve de 50 000 €, sur 4 ans, pour l'organisation de compétitions majeures au Capitole. **M. Jean Marc Chevalier** prend la parole pour signaler que le coût d'une compétition internationale avait été évaluée par le passé à hauteur de 200 000 € et que cela resterait difficilement réalisable.

Mme Paindavoine conclut en disant la municipalité favorable à la nomination d'un espace châlonnais au nom de M. Bernard Droingt.

Allocution de M. Bruno Fromentin, du comité départemental de gymnastique de la Marne, qui adresse ses félicitations pour l'organisation de l'assemblée, ainsi qu'à l'ensemble des juges qui se sont formés au cours de la saison. Il rappelle que les clubs marnais ont bénéficié de la gratuité des formations de juge niveau 1 lors de la saison passée. Par ailleurs, il espère que le club obtiendra le label Qualiclub argent et le label petit enfance, voire à termes ouvrira une session Gym+. Pour finir, il souhaite à tous une bonne saison 2023-24 et donne rendez-vous sur les plateaux de compétition.

A l'issue du traditionnel diaporama, **l'assemblée générale ordinaire est close**. La Présidence invite tous les participants au pot de l'amitié.

Le président

M. Yann BROUSSE

Le secrétaire

M. Arnaud GOUELLE

